

# Lancement enquête de coûts en psychiatrie 2021

15 avril 2022

# Fonctionnement de la conférence



- En cas de problème d'audio : vous pouvez nous joindre par téléphone  
Appelez le 01 70 91 86 46,  
Code d'accès : 2743 972 9050

→ Ces informations sont dans le chat



- Vos micros sont désactivés** mais vous pourrez poser vos questions par écrit via **le module questions/réponses (Q&R)** (en haut à droite de l'écran)



- Pour y accéder, cliquez sur la flèche afin d'afficher, en bas à droite de l'écran, la boîte de dialogue vous permettant d'envoyer vos messages à « L'organisateur et l'animateur »

Q&R

Tous (0)

Demander à : L'Organisateur et l'Animateur

Sélectionnez tout d'abord un co-

Envoyer



Top départ de l'enregistrement

# Enquête de coût psychiatrie 2021

## *Ordre du jour*

---

1

Informations  
générales l'enquête

3

Les documents de  
l'enquête

2

Le recueil des  
données de  
l'enquête

4

Le dispositif  
technique



# L'enquête de coût en psychiatrie

## *Qualité et robustesse*

---

○ 2 idées directrices :

○ **QUALITE DES DONNEES D'ACTIVITE**

○ **ROBUSTESSE DES COUTS**

➔ Prérequis indispensable pour la poursuite des travaux sur la mesure des coûts en psychiatrie !

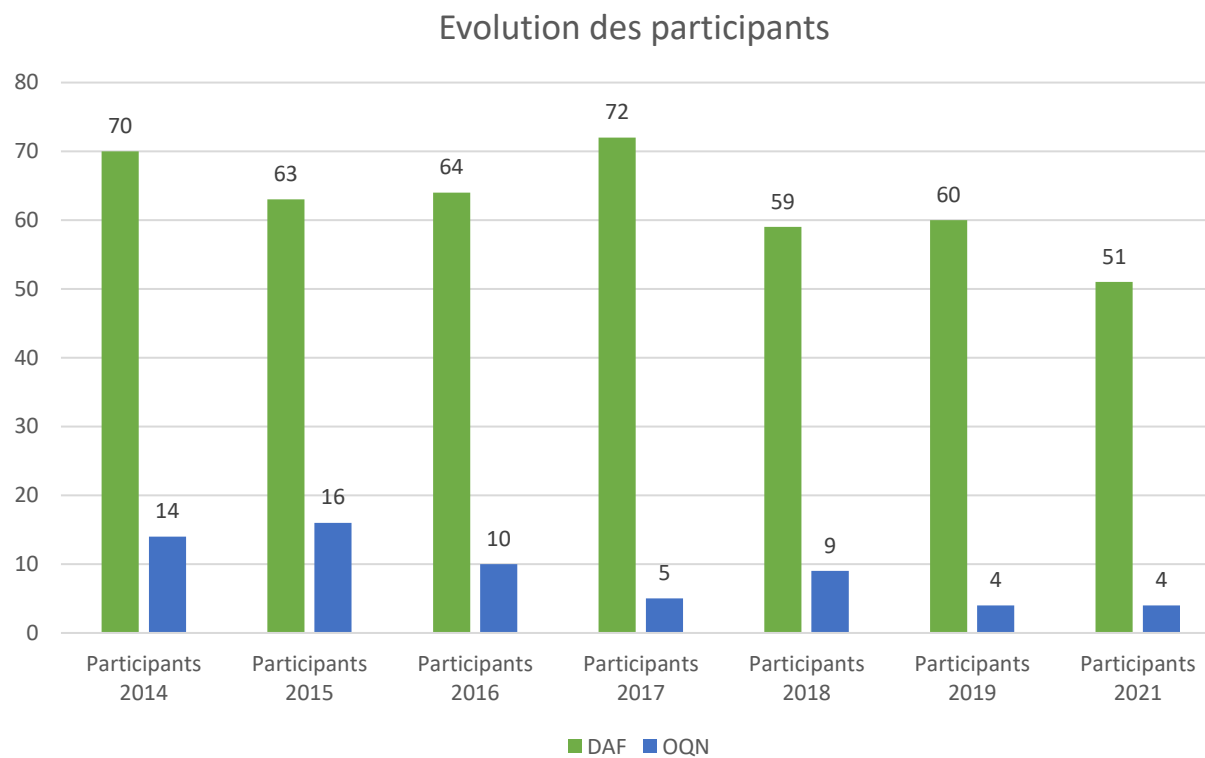
# Informations générales l'enquête

*L'échantillon, le calendrier*

# Enquête de coût psy 2021

## *Evolution de l'échantillon*

- L'échantillon est publié sur la page internet de l'enquête de coûts.  
<https://www.atih.sante.fr/enquete-de-couts-2021-en-psychiatrie>



# Enquête de coût psy 2021

## *Le calendrier*

- Pour la campagne 2021, les recueils RTC et ENC seront réalisés au sein d'un seul et même logiciel ARCANH, à partir d'un arbre analytique, d'un plan comptable et de règles d'affectation harmonisés, pour une très large part.
- Les principes et l'ergonomie du logiciel restent similaires aux campagnes précédentes mais des aménagements ont été conçus pour faire converger les 2 outils existants

Réaliser le classeur RTC	Réaliser le classeur fusionné ENC/RTC
15 juillet 2022 pour la validation établissement	<b>30 Août 2022</b> pour la validation établissement
30 Septembre 2022 pour la validation ARS	30 Septembre 2022 pour la validation ARS

- **Pour les établissements réalisant l'enquête de coûts psy:**
  - **Fin avril 2022** : Mise en ligne des outils et prise de contact du superviseur avec tous les établissements
  - **15 juin 2022** : Premier dépôt des données sur la plateforme e-RTC Psy par l'établissement
  - **15 juillet 2022** : Dernier dépôt des données sur la plateforme e-RTC Psy par l'établissement
- **Cas particulier des établissements réalisant RTC/ENC:**
  - Il est possible pour les établissements concernés de réaliser le **classeur fusionné**.
  - A ce titre, un délai complémentaire est accordé pour la réalisation de l'enquête de coût psy.

# Enquête de coût psy 2021

## *Communication & Mises en ligne*

---

### ○ Semaine du 18 avril 2022

- Envoi d'un mail à tous les participants pour leur fournir leurs données du RIMP M12 validé ARS (dans le cadre du rapprochement des UO RIMP/RTC)

### ○ Début mai

- Mis en ligne du logiciel ARCAAnH
- Plateforme e-RTC et e-RTC Psy (pour les identifiants établissements)
- Document de consignes spécifiques psy

### ○ Mi mai 2022

- Dépôts autorisés sur la plateforme e-RTC Psy
- Guide de lecture des tableaux de contrôle psy

# Le recueil des données l'enquête

*Le découpage analytique et  
le logiciel ARCA<sup>n</sup>H*

# Webconférences d'information RTC 2021

- Sur la page internet du RTC 2021, on trouve les webinaires et diaporamas sur les évolutions du RTC.

Thématiques	Liens vidéos	Diaporamas	Questions / Réponses
Logiciel unique ARCAh ENC / RTC	<a href="#">Présentation générale - Partie 1</a> <a href="#">Présentation générale - Partie 2</a>	<a href="#">Diaporama présenté en séance</a>	<a href="#">Questions posées en séance, réponses de l'ATIH</a>
Arbre analytique	<a href="#">Présentation arbre analytique - Partie 1</a> <a href="#">Présentation arbre analytique - Partie 2</a>	<a href="#">Diaporama présenté en séance</a>	<a href="#">Questions posées en séance, réponses de l'ATIH</a>
Qu'est-ce qu'implique le classeur fusionné ?	<a href="#">Vidéo de présentation</a>	<a href="#">Diaporama présenté en séance</a>	
Focus SSR	<a href="#">Vidéo de présentation</a>	<a href="#">Diaporama présenté en séance</a>	
Focus UO Pharma	<a href="#">Vidéo de présentation</a>	<a href="#">Diaporama présenté en séance</a> <a href="#">Présentation générale de l'UO pharma</a>	
Tableau d'Introduction à la Comptabilité analytique (TIC)	<a href="https://www.atih.sante.fr/retraitement-comptable/tutoriels-video">https://www.atih.sante.fr/retraitement-comptable/tutoriels-video</a>		

# LE DÉCOUPAGE ANALYTIQUE

# Le découpage analytique

## Enquête de coûts Psy

Arbre analytique  
vu en séance

### ○ Les nouveautés :

- Temps complet de type hospit H24 adultes - COVID 19
- Unité parents bébés à temps complet (HC)
- Unité parents bébés de jour (HJ)
- Unité d'accueil des urgences psychiatriques (hors SAU) adultes
- Unité d'accueil d'un service d'urgences (SAU) adultes
- Unité d'accueil des urgences psychiatriques (hors SAU) enfants et adolescents
- Unité d'accueil d'un service d'urgences (SAU) enfants et adolescents

# SA en lien avec la crise sanitaire

- **Cas 1 : Pour un service de soins donné, l'établissement est en capacité de suivre l'affectation de ses charges liées au COVID (personnel, équipements...) ET son activité COVID sur une / des UF et que l'UM d'hébergement a été créée**
  - ➔ Utilisation de la nouvelle SA « COVID »
- **Exemple** : Une unité de Psychiatrie Générale adulte qui devient Unité COVID pendant 3 mois.
  - Création de la « Temps complet de type hospit H24 adultes - COVID 19 » pour les 3 mois. Les 9 mois restants, l'unité de Psychiatrie Générale adulte retrouve sa SA d'origine.
- **Cas 2 : Pour un service de soins donné, l'établissement n'est pas en capacité d'isoler les charges COVID ET l'activité COVID sur une / des UF.**
  - ➔ Il n'est pas attendu de modification du découpage analytique mais l'établissement devra **utiliser le suffixe 90** avec un libellé adapté et précis.
- Ex : Une unité de Psychiatrie Générale adulte qui devient Unité COVID pendant 3 mois, sans possibilité de distinguer les charges et/ou l'activité durant cette période du reste de l'année.
  - La SA reste « Psychiatrie Générale adulte ».

# Evolution de l'AA pour 2022

- Un niveau de détail supplémentaire sera demandé de façon facultative sur les prises en charge **en CMP** et **en équipe mobile**, tant sur les adultes que sur les enfants.
- Exemple pour les adultes (idem pour les enfants)

<b>934.71</b>	<b>Consultations psychiatriques</b>	
<b>934.711</b>	<b>Consultations psychiatriques adultes</b>	
934.711.1		CMP (dont VAD, activité de liaison...) adultes
934.711.11	<i>facultatif</i>	Lieu de soin de l'établissement adultes [Activité réalisée par le CMP]
934.711.12	<i>facultatif</i>	Hors lieu de soin de l'établissement (VAD, activité de liaison...) adultes [Activité réalisée en dehors du
934.711.13		Unité d'accueil des urgences psychiatriques (hors SAU) par le CMP adultes
934.711.14		Unité d'accueil d'un service d'urgences (SAU) et liaison par le CMP adultes
934.711.2		Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) adultes
934.711.3		Prise en charge adultes hors CMP et CATTP
934.711.31		Equipes mobiles (dont somatiques, addictologie, intervention à domicile, activité de liaison...) adultes
934.711.311	<i>facultatif</i>	Lieu de soin de l'établissement des équipes mobiles adultes
934.711.312	<i>facultatif</i>	Hors lieu de soin de l'établissement (VAD, activité de liaison...) des équipes mobiles adultes
934.711.32		Unité d'accueil des urgences psychiatriques (hors SAU) hors CMP et CATTP adultes
934.711.33		Unité d'accueil d'un service d'urgences (SAU) et liaison hors CMP et CATTP adultes
934.711.34		Consultations hors CMP, CATTP et urgences adultes
934.711.4		SMPR - Ambulatoire (niveau I) adultes

# Récapitulatif des suffixes dans l'EdC Psy

---

- **Suffixe 80 ou 81** : Ces suffixes concernent les CMP et les équipes mobiles et permettent d'identifier, dès l'enquête 2021, le lieu de soin.
  - Suffixe 80 : Lieu de soin de l'établissement
  - Suffixe 81 : Hors lieu de soin de l'établissement
  - ➔ *Inciter les établissements mais facultatif*
  
- **Suffixe 90** : Utilisé pour identifier les prises en charges dédiées COVID
  
- **Suffixe 99** : Centre de crise
  - Si activité codée en FA07, création de la SA 934.411.7 « Centre de crise adulte » sans suffixe
  - Si activité codée en FA01, création de la SA 934.411.11 « Hospitalisation à temps plein (hors UMD et UHSA) adultes » AVEC suffixe **99** + précision de la nature du centre dans le libellé.

# LE LOGICIEL ARCANH

# Réaliser la phase d'identification

## Logiciel ARCA<sup>n</sup>H

Identification

- Vous trouverez un tutoriel sur la page dédiée aux tutoriels RTC : <https://www.atih.sante.fr/arcanh-0>

The screenshot shows the ARCA<sup>n</sup>H website interface. At the top, there is a navigation bar with links: Accueil, Domaines d'activités, Information sur les coûts, Retraitement comptable, Tutoriels vidéo, and ARCA<sup>n</sup>H. A notification bell icon is on the right. Below the navigation bar, the main heading is "ARCA<sup>n</sup>H". A sub-heading reads: "Vous trouverez les tutoriels suivants sur le logiciel ARCA<sup>n</sup>H :".

On the left side, there is a vertical menu with the following items:

- INFORMATION SUR LES COÛTS
- Utilisation des données ENC et RTC
- Contribuer aux évolutions
- Études nationales de coûts sanitaires (ENC)
  - ENC MCO
  - ENC SSR
  - ENC HAD
- Études nationales de coûts médico-sociales (ENC)
  - ENC EHPAD
  - ENC SERAFIN-PH
- Enquêtes de coûts
- Retraitement comptable
  - Groupe technique
  - Documentation
  - Tutoriels vidéo

The main content area displays two video tutorial thumbnails:

- 1. Réaliser la phase d'identification :** première étape nécessaire pour démarrer le paramétrage du logiciel. The thumbnail shows a woman in a white lab coat and a play button icon. The text on the thumbnail is "Comment réaliser la phase d'identification dans ARCA<sup>n</sup>H".
- 2. L'import du compte financier (CF) dans ARCA<sup>n</sup>H :** démonstration vidéo, importer les données brutes du CF, le travail à réaliser après l'import, en sy. The thumbnail shows a man sitting on the floor with a laptop and a play button icon. The text on the thumbnail is "Import du Compte Financier dans ARCA<sup>n</sup>H".

# Nouveautés ARCANH

## Paramétrage des sections

### Paramétrage

- Ecran de paramétrage « LGG » : ajout du choix de découpage des DSI sur le même modèle que SACG.

**Services administratifs à caractère général (SACG) - hors service mortuaire et morgue :**

Regroupé sur 1 seule section : 931.110 Mode de fonctionnement :

OU  Découpé en 3 sections

Direction générale (931.111)	Mode de fonctionnement :	<input type="text"/>
Finances - comptabilité (931.112)	Mode de fonctionnement :	<input type="text"/>
Gestion économique (931.113)	Mode de fonctionnement :	<input type="text"/>

---

**Direction des Systèmes d'Information (DSI)**

OU  DSI (1 seule section : 931.14) Mode de fonctionnement :

DSI - Routine / DSI - Projet (2 sections)

DSI - Routine (931.141)	Mode de fonctionnement :	<input type="text"/>
DSI - Projet (931.142)	Mode de fonctionnement :	<input type="text"/>

# Nouveautés ARCANH

## *Paramétrage des sections*

- Ecran de paramétrage « LGG »
- **Nouveauté : Choix obligatoire entre « Non concerné » ou un typage**
  - **Typage des sections** : Totalemment internalisée / Totalemment sous-traitée / Partiellemment sous-traitée / Groupement
  - **Typage du brancardage** : centralisé/décentralisé/mixte
  - **Typage du transport motorisé des patients**
    - 9311721 LDP - Transport motorisé des patients (hors SMUR) – Sous-traité → Non concerné / Sous-traité
    - 9311722 LDP - Transport motorisé des patients (hors SMUR) – interne → Non concerné / interne
- Exceptions : Certaines activités sont obligatoires dans un ES (la modalité « non concerné » n'existera pas)
  - SALP – hors CLM...
  - DSI et DSI routine
  - DIM
  - AGM
  - SACG – hors service mortuaire et morgue
  - Services hôteliers
  - Hygiènes et vigilances

# Nouveautés des outils

## *Classeur ARCA<sup>n</sup>H – Onglet IDENT*

**Classeur**

- L'onglet IDENT ne recueille plus les adresses mails ni les dates des congés  
→ cette fonctionnalité a été transférée au niveau de la **plateforme e-RTC**.
- Ajout d'une cellule renseignant sur le type de classeur utilisé.

Type de classeur	RTC
<b>Présentation de l'établissement</b>	
N° Finess :	000000019
Raison sociale :	Finess test plateforme
Statut ATIH :	Privé non lucratif ex-DG / DAF
Version du logiciel :	Version 2021.0.0.7

# Nouveautés des outils

## Classeur ARCA<sup>n</sup>H – Onglet 2-PC

2-PC

○ **Objectif de l'onglet 2-PC : saisir sa balance comptable et déclarer les charges Non incorporables (CNI) et les produits déductibles (PND)**

Numéro de compte	Libellés des comptes	Montant issu de la balance (A)	Retraitement extra-comptable (B)
▼ ▶		MONTANT	RETRAITE
<b>Charges :</b>			
6011	Achats stockés de matières premières et fournitures à caractère médical et pharmaceutique	0	0
6012	Achats stockés de matières premières et fournitures à caractère hôtelier et général	0	0
60211	Achats stockés : Spécialités pharmaceutiques avec AMM non mentionnées dans la liste prévue à l'article L. 162-22-7 du CSS	9 797 364	0
60212	Achats stockés : Spécialités pharmaceutiques avec AMM inscrites sur la liste prévue à l'article L. 162-22-7 du CSS	20 297 448	0
60213	Achats stockés : Spécialités pharmaceutiques sous ATU	2 172 371	0

- **Fonctionnalités**
  - Liste des comptes dans l'ordre croissant des comptes
  - Colonne « Retraitement extra-comptable » si nécessaire
  - Import CF possible
  - Déversement du TIC dans cet onglet

# Nouveautés des outils

## *Classeur ARCA<sup>n</sup>H – Onglet 2-PC*

2-PC

- Evolution du plan comptable : Règles CNI\_PND
  - Les charges des comptes de titre 1 sont obligatoirement incorporables.

→ Ces informations sont à retrouver dans le document « Plan comptable ENC-RTC » sur la page RTC 2021 du site de l'ATIH

# Nouveautés des outils

## Classeur ARCA<sup>n</sup>H – Onglet 3-SA

**3-SA**

**Objectif : Ventilation des montants des comptes analytiques sur les sections déclarées dans le paramétrage, selon les règles d'imputation de la méthodologie RTC**

Listes des comptes analytiques

Déploiement des colonnes selon les sections déclarées dans le paramétrage  
 Fonctions support en premier

		Produits admis en atténuation des charges de l'onglet PC + honoraires (A)			Restoration	Blanchisserie
		TOT_PCE	TOT_phase3		9313	9314
6068	Autres achats non stockés de matières et fournitures	718 561	718 561	0	2 514	54
6071+60371	Consommations de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	0	0	0		
6072+60372	Consommations de marchandises à caractère hôtelier et général	0	0	0		
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	-89 419	-89 419	0		
61111	Sous-traitance à caractère médical : kinésithérapie	0	0	0		
61112	Sous-traitance à caractère médical : Imagerie médicale	265 559	265 559	0		
61113HN	Sous-traitance à caractère médical : laboratoires hors nomenclature	0	0	0		
61113LABN	Sous-traitance à caractère médical : laboratoires sauf HN	1 765 436	1 765 436	0		
61114	Sous-traitance à caractère médical : dentistes	27 570	27 570	0		

### ○ Modification de l'ordre des comptes

- Les comptes sont désormais triés dans l'ordre comptable, par numéro croissant

Titre		
		<b>Charges :</b>
CR2C	6011+60311	Consommations d'achats stockés de matières premières et fournitures à caractère médical et pharmaceutique
CR3C	6012+60312	Consommations d'achats stockés de matières premières et fournitures à caractère hôtelier et général
CR2C	60211+603211	Consommations de spécialités pharmaceutiques avec AMM non mentionnées dans la liste prévue à l'article L. 162-22-7 du CSS
		<b>Produits :</b>
CR3P	701	Ventes de produits finis
CR3P	702	Ventes de produits intermédiaires
CR3P	703	Ventes de produits résiduels

Indication du titre du compte tel qu'il apparaît dans la M21

- Un récapitulatif des charges de personnel de titre 1 est proposé en haut de tableau : les montants sont calculés et non saisissables

<b>Total Titre 1 : Charges de personnel</b>	
<b>Charges de Personnel Médical</b>	
PM_EXT	Charges de personnel médical extérieur
PM_REMU	Charges de personnel médical salarié (hors internes et étudiants)
PI_REMU	Charges de personnel interne et étudiant salariés
6425+6452PDS	Permanence des soins du personnel médical y compris charges sociales
<b>Charges de Personnel Sages-femmes</b>	
SF_EXT	Charges de personnel Sages-femmes extérieur
SF_REMU	Charges de personnel Sages-femmes salarié (hors internes et étudiants)
SF_PI_REMU	Charges de personnel Sages-femmes interne et étudiant salariés
<b>Charges de Personnel Non Médical</b>	
PA_EXT	Charges de personnel autre extérieur
PA_REMU	Charges de personnel autre salarié
PS_EXT	Charges de personnel soignant extérieur
PS_REMU	Charges de personnel soignant salarié
<b>Autres dépenses</b>	
647MEDTR	Autres charges sociales de médecine du travail et pharmacie pour PNM
<b>Total Titre 2 : Charges à caractère médical</b>	
<b>Total Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général</b>	
<b>Total Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations,</b>	
<b>Total des charges</b>	

PDS isolé dans un nouveau poste de charge

Apparition des postes des charges des sages-femmes (SF)

647PM et PNM ne sont plus à isoler

Total des charges intégrant les remboursements sur rémunérations

# Nouveautés des outils

## Classeur ARCA<sup>n</sup>H – Onglet ETPR

**ETPR**

- Onglet stable
- Nouvel encart avec la création des postes de charge de sage-femme

Dans cet onglet, vous allez réaliser :

- ▶ La saisie des ETPR PM, PI, SF, PS et PA pour les toutes SA
- ▶ **Les ETPR liés aux postes de charges des personnels extérieurs et les charges des personnels des années antérieures sont exclus du périmètre des ETPR**
- ▶ Les différents coûts moyen par ETPR sont calculés automatiquement

		Type	LGG	LGG	LGG	
		Libellé SA	Restauration	Blanchisserie	SACG - hors service mortuaire et morgue.	
		➤	9313	9314	931110	
Saisie des ETPR SF	SF_ETPR	Nb d'ETPR Personnels Sages-Femmes Salariés	0			
	SF_PI_ETPR	Nb d'ETPR Personnels Sages-Femmes Internes	0			
	<b>Total ETPR Personnel Sage-Femme</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Calculs de coûts moyen	Comptes analytiques SF_REMU + SF_REMB + 6492SF + 6491SF		0	0	0	0
	<b>Coût moyen du Personnel Sage-Femme salarié</b>		<b>non concerné</b>	<b>non concerné</b>	<b>non concerné</b>	<b>non concerné</b>
	Comptes analytiques SF_PI_REMU + SF_PI_REMB + 6491PI_SF		0	0	0	0
<b>Coût moyen du Personnel Sage-Femme interne</b>		<b>non concerné</b>	<b>non concerné</b>	<b>non concerné</b>	<b>non concerné</b>	

# Nouveautés des outils

## Classeur ARCA<sub>n</sub>H – Onglet 5-C Ind

5-C\_ind

- L'onglet est la résultante de la fusion de l'onglet 5 de l'ENC et de l'onglet C\_Ind du RTC afin d'éviter les doubles saisies pour les établissements qui choisiront le classeur fusionné

### A quoi sert l'onglet 5\_Cind ?

*Certains établissements connaissent mieux certaines charges de fonctions support en euros que la clé de répartition correspondant*

**Méthode d'imputation des fonctions supports (LGG/LM/STR/SAMT) sur certaines sections : saisie en euros et non par clé de ventilation**

Peut **faciliter la saisie** de consommations de fonctions support

Permet de mettre des charges de fonctions supports pour **maintenir un coût complet des fonctions support en 3-SA**

Permet le **calcul des taux de marge sur les activités subsidiaires** (on attend un taux de marge =0)

Met en regard **les charges et produits des remboursements par les RCRA**

# Nouveautés des outils

## Classeur ARCA<sup>n</sup>H – Onglet 5-C Ind

5-C\_ind

○ Illustration section sans compte à détailler

SAISIE DES CHARGES INDIRECTES DE LM / LGG / STR POUR CES ACTIVITES											
Sections		Intitulés des postes ou comptes de charges ou produits	▼▼	RTC - Rappel des montants à affecter (nets des produits déductibles) (A)	TOTAL de la Phase 5 (B)	RTC - Montant restant à affecter dans les phases suivantes (A) - (B)	DNA et SIC	Rétrocession de médicaments	Mise à disposition de personnel facturé	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	
				rappel_rtc	phase5_rtc	restant_rtc	A	ACT_SUBSID1	ACT_SUBSID2	ACT_SUBSID3	
Pharmacie - hors 936.12, 936.13.	93611	CI	Charges Indirectes	93611_CI	6 528 368	284 935	6 243 433	192 773	71 999	0	0

○ Illustration d'une section avec compte à détailler :

Saisie par compte demandée pour une liste fermée de compte

				▼▼	RTC - Rappel des montants à affecter de la Phase 2-PC (a)	TOTAL de la Phase 5 (b)	ECART (a) - (b) doit être nul	MIG_MCO	ACT_SPE_MCO
								MIG_MCO	ACT_SPE_MCO
SACG (hors service mortuaire et morgue) - Direction générale	931111	617	Études et recherches	931111_617	0	0	0		
		623	Informations, publications, relations publiques	931111_623	0	0	0		
		6255+6256+6257	Frais de déménagement, Missions, Réceptions	931111_6255+6256+6257	0	0	0		
		6288	Autres prestations diverses réalisées à l'extérieur	931111_6288	0	0	0		
		658	Charges diverses de gestion courante	931111_658	0	0	0		
		AUTRESDEP	Autres dépenses - hors comptes détaillés	931111_AUTRESDEP		0			
		CI	Charges Indirectes - hors comptes détaillés	931111_CI	0	0	0		

# Nouveautés des outils

## Classeur ARCA<sup>n</sup>H – Onglet RTC Clé-UO

Clé\_UO

### ○ Quelques nouveautés

- Nouvelles clés pour les transports motorisés des patients
- Nouvelles clés pour les nouvelles sections de pharmacie
- Saisie des UO DSI projet / DSI routine

<p><b>Dans cet onglet, vous allez réaliser :</b></p> <p>► La saisie des clés de répartitions de chaque SA de LGG, LM, STR consommées par les SA définitives</p> <p>► La saisie de la production totale des UO (UO de production comme le nombre de repas ou UO de gestion comme les m<sup>2</sup> pour la structure) pour chaque SA LGG, LM, STR et SAMT. Toutes les UO sont recueillies au niveau de la totalité de l'ES, en utilisant les colonnes CONSO_AUT.</p> <p>En jaune : le périmètre utilisé pour les clés de répartition.</p> <p>► La saisie des UO des SA définitives en ligne 10 et 11.</p> <p>Le Guide des clés/UO disponible sur le site de l'ATIH, définit de façon plus précise la nature du recueil.</p>		Avez-vous utilisé la nature de clé/UO demandée ? Oui/Non	Précision sur les SA de LM, LGG, STR : Pour quelles sections cette donnée est -elle recueillie	Recueil calculé-reporté O = Oui / N = Non	Total d'UO des fonctions auxiliaires	Total de clés des fonctions auxiliaires
		clrtc_oui_non			nbuo_aux	nb_cle
Nb de courses	courses	Oui	Brancardage	N	0	0
Nb de courses motorisées réalisées en interne	courses_mot_int	Oui	Transport motorisés des patients-interne	N	0	0
Nb de courses motorisées réalisées en sous-traitance	courses_mot_st	Oui	Transport motorisés des patients- sous-traité	N	0	0
Nb de postes	postes	Oui	DSI, DSI_Routine, DSI_projet	N	0	0
Nb d'utilisateurs authentifiés	dsi_util	Oui	DSI_routine	N		
Nb d'heures de projets SI	dsi_proj	Oui	DSI_Projet	N		
Nb de résumés PMSI	PMSI	Oui	DIM	N	0	0
Nb de dossiers créés	dossiers	Oui	Accueil et gestion des malades	N	0	0
ETPR	ETPR		Services administratifs liés au personnel	O	0	0,00
Euros de charges brutes	dep_brutes_lgg		Admin - DIR - Fin - Eco - STR fin	O	0	0
Euros de charges brutes	dep_brutes_lm		Autre LM	O	0	0 €
Euros dép. méd. gérées par la pharmacie	dep_med	Oui	Pharmacie - Hygiène	N	0	0 €
UO Pharma liée à la nutrition parenterale	uopharma_nut	Oui	Pharmacie - Nutrition parenterale	N		
UO Pharma lié à la chimiothérapie	uopharma_chimio	Oui	Pharmacie - Chimiothérapie	N		0
UO Pharma lié à la radiopharmacie	uopharma_radio	Oui	Pharmacie - Radiopharmacie	N		
Nb d'UO sté	uoste	Oui	Stérilisation	N	0	0

- MAJ des nouveautés du Plan Comptable 2021 RTC
- **Nouvelle fonctionnalité** : Import des fichiers du TIC 2019
  - Normalisation des comptes
  - Correspondance UF-SA
- Déversement dans 2-PC et 3-SA (comme dans le RTC 2019)
  - Simplification sur les signes
    - Même signe entre 3-SA et TIC sur tous les comptes en 6
    - Signe contraire entre 3-SA et TIC pour tous les comptes en 7

Des tutoriels TIC niveau 1 et TIC niveau 2 sont téléchargeables sur la page RTC dédiée aux tutoriels.

# Les documents de l'enquête

*Les consignes spécifiques*  
*Les tableaux de contrôle*  
*La supervision (BP et RS)*

# Le document de consignes



## ○ Les principales modifications de consignes

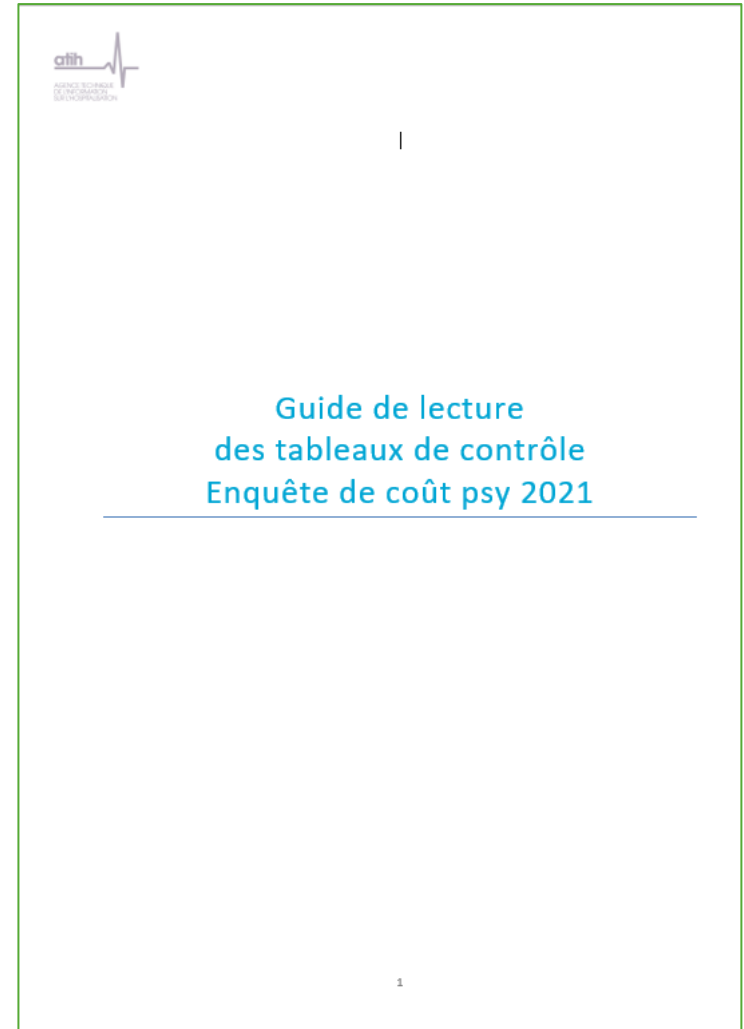
- Traitement de la crise sanitaire - **Nouveauté**
- Indentification lieu de soin de l'établissement / hors lieu de soin de l'établissement - **Nouveauté**
- Identification de la téléconsultation - **Nouveauté**
  
- Traitement des Urgences – **Précisions Code lieu L10/L12**
- Focus sur les transports – **Précisions transport de bien / Transport d'utilisateur**

Enquête de coûts Psychiatrie  
portant sur les données 2021  
Document de consignes spécifiques

# Les nouveautés des tableaux de contrôle

- Les principales modifications des TdC :
  - Séparation du PNM en PS et PA dans les TdC 1, 3, 4 et 5
  - Ajout du tableau PSY 2.7 :  
Identification des téléconsultations

**Mise en ligne à venir**



## Focus TdC 2.7

### 2.7. Modalités de réalisation des actes EDGAR

Age	Nature de prise en charge	Code RIMP	Modalité de réalisation de l'acte EDGAR	Nombre d'actes	Répartition des actes
			Audio		
			Vidéo		
			Présentiel		

**Objectif :** Identifier la part des actes réalisés en mode vidéo (téléconsultation).

**Sources :** RIMP.

**Focus :** Si le nombre de téléconsultations est considéré comme conséquent, il conviendrait de les identifier dans le découpage analytique → Se reporter au document de consignes spécifiques (§ 1.11).

# Les outils de la supervision

## ○ Bilan Préalable

- Les superviseurs Kalitis prendront contact avec vous dans les prochains jours pour fixer un RV afin d'établir le bilan préalable.

## ○ Rapport de Supervision

- C'est le **document de synthèse** : les commentaires du superviseur sont une aide à l'analyse des résultats

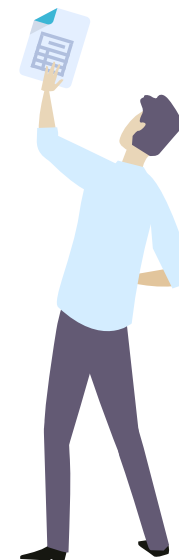
# Le dispositif technique

*Les plateformes  
e-RTC PSY / GED*

# Accès la plateforme eRTC PSY

En cours

- Une notice d'utilisation de la plateforme sera adressée aux superviseurs et à tous les participants.



### ○ Saisie d'adresses mails pour les établissements

#### 📁 Campagne en cours

Au moins un contact doit être renseigné pour pouvoir accéder à la campagne.

#### 👤 Contacts **Nouveauté !**

Les contacts et adresses mail seront utilisés par l'ARS et par l'ATIH pour l'envoi d'informations sur la campagne RTC tout au long de celle-ci.

Ajouter un contact

- Encadré « Contacts » pour un établissement
- Cliquer sur le bouton « Ajouter un contact »

### Edition d'un contact

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Fonction	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>

Téléphone (10 caractères)	<input type="text"/>
Date des congés	<input type="text"/>

Enregistrer

### ○ Nouvelle ergonomie pour l'établissement

 Campagne en cours

 [Accéder à la campagne en cours](#)

1 Click pour arriver à une nouvelle page, plus aérée

#### Fichier d'identification

 [Télécharger le fichier d'identification](#)

Vous devez ENREGISTRER sur votre poste puis importer le fichier d'identification dans le logiciel ARCAH RTC.

Fichier téléchargé le 11/03/2022 à 11:44:45

#### Dépôt du fichier

Déposer ici le fichier généré par ARCAH RTC produit dans l'étape « Exporter les données ». Vous pouvez déposer un nouveau fichier tant que vous n'avez pas validé votre RTC.

Aucun fichier n...été sélectionné


Dépôt du fichier et lancement des contrôles

Fichier déposé le 21/03/2022 à 19:47:25

 [Télécharger le fichier Excel déposé](#)

#### Phase d'auto-contrôle

En cours de traitement

 [Recharger la page pour voir si le traitement est terminé](#)

#### Fichier CF - Cadre des données brutes

Le service n'est pas ouvert

#### Validation établissement

Il faut avoir déposé un fichier valide pour pouvoir valider votre RTC

#### Validation ARS

Vous devez avoir validé votre RTC pour que l'ARS puis procéder à sa validation

# Accès la GED

## Site des établissements

En cours

- Les sites des établissements sont **en cours de construction** sur la GED : <https://ged-enc.atih.sante.fr/share>

The screenshot shows a document management interface for 'CH XXXX'. The top navigation bar includes 'Tableau de bord du site', 'Espace documentaire', and 'Liens'. The main content area displays a folder structure: Documents > SANITAIRE > 2019. Below this, a list of folders is shown:

Document	Modifié il y a	Par
<input type="checkbox"/> Etablissement	un an environ	Marie DUTANT
<input type="checkbox"/> Referent	12 mois	Tharavady PHUTTHAVONG
<input type="checkbox"/> Superviseur	un an environ	Administrator

Navigation controls at the bottom of the list show '1 - 3 sur 3 << 1 >>'.



# Temps d'échange

---



Merci de votre attention

**Agence technique de l'information  
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Fax : 04 37 91 33 67

**[www.atih.sante.fr](http://www.atih.sante.fr)**

**[Enquête.psy@atih.sante.fr](mailto:Enquête.psy@atih.sante.fr)**